



POUR HONORER LA MÉMOIRE D'UN ÊTRE CHER

La perte d'un être cher est une épreuve difficile à surmonter... En faisant un don In Memoriam, vous pouvez rendre hommage à votre proche tout en soutenant l'engagement de la Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles.

*« Lors des adieux à notre mère Sophie, nous avons décidé de proposer à la famille et à ses amis d'effectuer un don au profit de la cause des chiens guides d'aveugles. Nous souhaitons perpétuer la mémoire de Maman en offrant à d'autres personnes malvoyantes l'opportunité de bénéficier de l'extraordinaire assistance de ces précieux compagnons. La générosité des uns et des autres nous a permis de collecter 910 euros de dons, dont vous trouverez ci-joints les chèques pour que vous puissiez envoyer les reçus fiscaux directement aux donateurs... »
Martine L.*

COMMENT FAIRE UN DON IN MEMORIAM ?

Imprimez et complétez le bulletin de don In Memoriam disponible sur cette page puis envoyez-le par courrier à : Les chiens guides d'aveugles - FFAC - Service Donateurs, 71 rue de Bagnolet, 75020 Paris. Pour toute question, contactez-nous par téléphone au 01 44 64 89 89.



[1]

COMMENT ASSOCIER MES PROCHES À MON GESTE ?

Transmettez cette page à vos proches :

- Demandez, via le formulaire en bas de page, des dépliants d'information sur le don In Memoriam à remettre à vos proches.
- Incluez une annonce dans l'avis de décès pour inviter votre famille et vos amis à faire un don



In memoriam.

Exemple d'annonce : « À la place des fleurs et des couronnes, la famille privilégie les dons In Memoriam au profit de la Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles. Vous pouvez envoyer votre don par courrier à : Les chiens guides d'aveugles - FFAC - Service Donateurs, 71 rue de Bagnolet, 75020 Paris, ou directement par Internet sur leur site. ».

COMMENT BÉNÉFICIER DE LA RÉDUCTION D'IMPÔTS DE 66 % ?

Dès réception de votre don In Memoriam, vous recevrez un reçu fiscal vous ouvrant droit à une réduction d'impôts de 66 % du montant de votre don (jusqu'à 20 % de votre revenu imposable).

Précision : en cas de chèque global regroupant plusieurs dons In Memoriam, vous devez impérativement préciser les noms, prénoms, adresses, montant du don et mode de paiement de chaque donateur, afin que chacun puisse bénéficier de la réduction d'impôts.

Imprimez le tableau récapitulatif des donateurs ainsi que le bulletin de don "In memoriam" depuis les fichiers joints ci-dessous.

URL source: <https://www.chiensguides.fr/faire-don-memoriam>

Liens

[1] https://www.chiensguides.fr/sites/default/files/public/users/Lucie/bulletin-don-in-memoriam_1.pdf